

moins dispendieux, pour la majorité des électeurs, de se rendre à Montréal qu'au chef-lieu de leur district ?

Combien de médecins, sur treize cent (1300) assistaient à la dernière assemblée triennale de Québec ? Quarante-deux bien comptés, soit un peu plus de trois pour cent.

Rêve-t-on encore de pouvoir tromper la profession ; de se servir d'un de ces trucs dont la mèche est éventée ?

Non, non, la profession ne sera pas dupe de ces convertis de la onzième heure qui sentant le terrain glisser sous leurs pieds, se sentant entraîner par l'irrésistible courant de l'opinion, promettent de nous donner, *aujourd'hui*, ce qu'ils nous refusaient *hier*, avec un souverain mépris.

L'histoire nous l'apprend, l'opportunisme n'est qu'une forme déguisée de trahison. Si ces messieurs peuvent jouer aussi tristement avec leurs convictions, Dieu seul sait comment ils respecteront celles de la profession.

3° "Décentralisation de l'agence pour l'exercice illégal de la " médecine en donnant, à chaque district, un agent spécial."

Proposition alléchante, mais qui a le tort de ne pas être assez explicite.

En quoi consistera cette décentralisation ?

Dans la réalisation du rêve cher au cœur de M. Déom, c'est-à-dire la nomination, dans chaque district, d'un avocat chargé de plaider les causes préparées aux dépens des médecins qui ont des plaintes à porter ?

Ce ne serait pas la peine, assurément, de changer de gouvernement ?

Où dans la nomination de quinze à vingt agents spéciaux, chargés de vérifier les plaintes, rechercher les témoins, etc. ?

Dans ce dernier cas qui les paiera ?

Il n'est pas permis de supposer que nous trouverons, dans la Province, vingt hommes prêts à se sacrifier pour la profession, sans attendre de rémunération ?

Or, avec un budget en déficit, où prendre les fonds pour rencontrer cette énorme augmentation des salaires ?

Et si le Bureau ne peut contrôler un seul agent, comment surveillera-t-il efficacement ces nouveaux serviteurs ?

Jusqu'ici nous avons toujours cru que le *fonctionarisme* était la plaie rongant le flanc de la profession, paralysant ses efforts vers des méthodes plus pratiques !

4° "Perfectionner le système d'assesseurs, en donnant à chaque